

A.P.L. INFORMATIONS

NANTES LOIRE- OCEAN

Bulletin régional de
l'Agence de Presse
Libération

29 Janvier
1975
N° 82

Agence de Presse Libération - Bureau régional: Nantes Abonnement : 12 N°
14 rue de Bretagne-Paris 3° Librairie 71, 29 rue 10 F minimum
Dir : Maurice Clavel J. Jaurès, 44 000 Nantes Le N° : 1 F
La reproduction et l'utilisation des informations de l'Agence sont entièrement libres

APL Nantes
Périodique
CCCAP 54701

S O M M A I R E

- P. 1 - Calendrier -- En bref
- P. 2 - La nouvelle A.P.L.
- P. 3. - La mort des espaces verts
- P. 4.5 - Récupération de l'infirmerie à la M.A.N.
- P. 6.7 - Frein sur les prix
- P. 8 - Répression chez les paysans
- P. 9 - A propos de l'occupation du consulat portugais
- P. 10 - Des nouvelles de la prison de Nantes
- P. 11 - A propos des luttes
- P. 12.13 - Tract des objecteurs de conscience
- P. 14 - Tract des insoumis

APL Nantes
Périodique
CCCAP 54701

1
C A L E N D R I E R

Jeudi 30 Janvier : Gala UNEF avec le CUARTETO CEDRON , musique populaire argentine. 21 H à la Faculté de Droit de Nantes, chemin de la Sensive du Tertre.

Samedi 1er Février: Meeting de l'Humanité Rouge : Pour la révolution prolétarienne et l'indépendance nationale, quelle voie prendre ?

Vendredi 31 Janvier: Réunion du conseil régional. Une décision doit être prise sur l'implantation des centrales nucléaires.

Vendredi 31 Janvier: Réunion d'information sur les centrales nucléaires par le C.R.I.N. au théâtre municipal de REZE à 20 H 30

E N B R E F

Mardi 21 : * 2 000 personnes pour la "Marche sur Nantes " de Big chief - Perier - S.E.M.M.

* 168 licenciements à Saulnier - Duval . Débrayage du personnel.

* Début de la 8ème semaine de grève des internes en psychiatrie.

Vendredi 24 : * Le conseil économique et social des Pays de Loire favorable à l'implantation des centrales nucléaires (Ingrandes, Varades, Corsept).

* 2 mises à pied d'élus de la CGT à L.M.T.

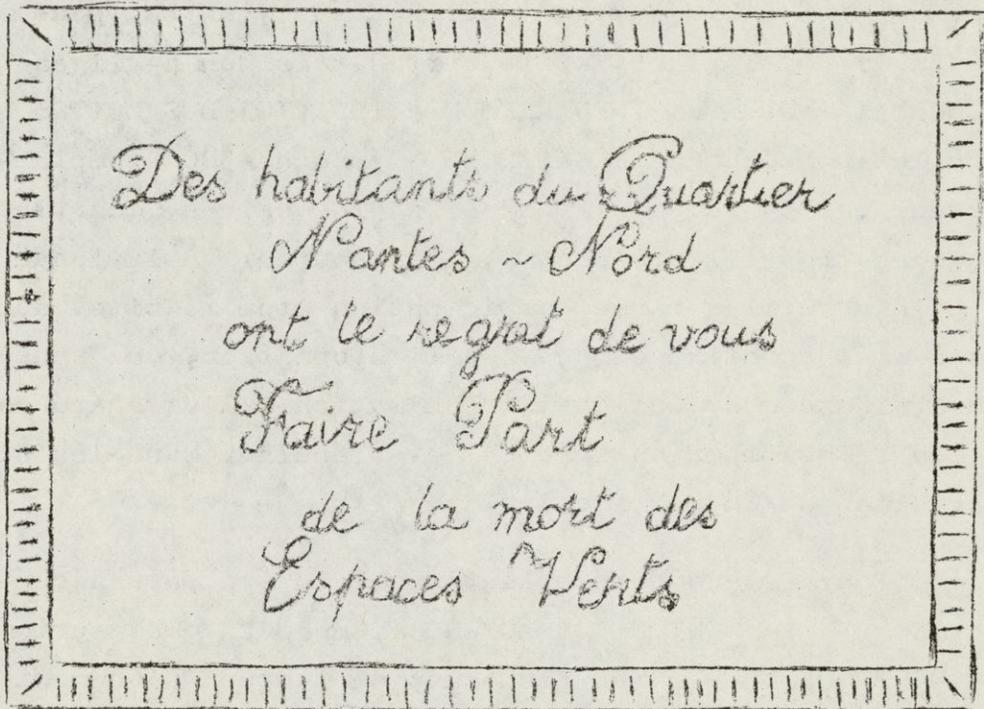
* Protestations des associations familiales et de nombreuses organisations contre la fermeture de la maison familiale de Gatine

Lundi 27 : * Réquisition des internes en psychiatrie du C.H.R.

L' A.P.L.-- Nantes (Loire-Océan) a tenu pendant deux ans environ une place petite certes, mais non négligeable, dans le combat POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES . Bulletin hebdomadaire diffusé à près de 500 exemplaires, lu et soutenu par différents groupes (école, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs etc..), il a souffert à la longue de différents points faibles : une participation trop réduite des correspondants à l'élaboration directe de l'information, due sans doute à des insuffisances du collectif d'animation à leur égard -- l'équipe finit par s'absorber entièrement et s'épuiser dans les difficultés matérielles de la fabrication.

Pour relancer un bulletin, il nous a paru nécessaire de nous doter d'un MINIMUM DE MOYENS TECHNIQUES , et surtout de constituer UNE NOUVELLE EQUIPE disposant de l'appui d'un maximum de groupes .La nouvelle équipe veut non seulement ressortir l' A.P.L. ,MAIS ENCORE LE TRANSFORMER .Elle veut rendre l'A.P.L. PLUS FACILE À LIRE. Elle veut que l'APL ne soit plus seulement une collection de tracts mais devienne plus vivante (enquêtes, témoignages, rubriques etc..). Sans tomber dans l'idéalisme, nous comptons sur une PARTICIPATION PLUS ACTIVE ET PLUS REGULIERE DES CORRESPONDANTS impliqués directement dans les actions et les situations vécues, y compris dans certains cas une participation matérielle (textes rédigés, tapés et même tirés par certains correspondants) . Nous espérons encore renforcer le collectif d'animation sur le plan numérique. -- Enfin, et surtout, nous nous efforcerons de faire de ce collectif, largement ouvert, UN ENDROIT DE LIBRE DISCUSSION ,en évitant de faire de l' APL le champ clos de luttes entre groupes . Nous savons que nous aurons , dans certains cas au moins des choix à faire : (importance donnée à telle ou telle information , information contradictoire , etc...)notre travail n'étant pas neutre et purement technique . Nous n'entendons pas esquiver les problèmes mais les poser de façon claire et contrôlable , à l'intérieur du collectif et surtout à l'extérieur . Contrôle par les lecteurs, et, plus largement , par tous les gens que nous pourrions faire participer activement à l'élaboration d'une information.

Note: --Rappelons que l'APL --Agence de Presse Libération --est entièrement indépendante du quotidien Libération .



En effet, le quartier NANTES NORD (Les Bruyères, le Bout des Pavés, le Bout des Landes, Chêne des Anglais), déjà densifié par des cités dortoirs, va être doté de nouvelles cités H.L.M., d'une autoroute (A II), d'un cimetière de 30 hectares, et de la nouvelle prison.

Mais les habitants du quartier n'entendent pas rester passifs devant l'assassinat des espaces verts. Ils ont déjà réagi, (une cinquantaine de personnes) les plus motivés se sont regroupés pour décider eux même de la qualité d'aménagement du secteur Nord.

Ils envisagent de nombreuses actions :

- constitution d'un dossier, élaboration d'un contre projet,
- une commission information est ouverte,
- un montage de diapositives va être fait pour populariser la lutte,
- un groupe panneau va se mettre en route.

En complément de cette action de sensibilisation une pétition va circuler dans le quartier. Le texte en est le suivant:

Les habitants du quartier

REFUSENT

EXIGENT

- l'autoroute
- le cimetière de 30 ha
- la prison

- des espaces verts conçus pour les enfants
- des commerces
- des écoles
- la prolongation des lignes de bus
- des équipements collectifs

Nous ne voulons pas que le quartier Nord de Nantes devienne une autre Z.U.P. de Bellevue.

UN HABITANT DU QUARTIER.

RECUPERATION DE L'INFIRMERIE A LA MAISON
DE L'ADMINISTRATION NOUVELLE (M.A.N.) DE NANTES

4

. . .

Encore une opération de prestige qui fait parler d'elle : la M.A.N. sur l'Île Beaulieu à Nantes .

Cette opération prévue pour regrouper divers services tels (Action Sanitaire et Sociale, Direction Régionale de la Sécurité Sociale, certains services de l'équipement - C. E. T. E. -) est conçue en bureaux paysagers (sans cloison). Cela entraîne bien sûr des frais considérables, lumière toute la journée, ainsi on apprenait que les charges d'électricité se monteraient au moins à 110 MILLIONS A.F. par an, et cela en pleine crise de l'énergie, au frais du contribuable à qui on demande de faire des économies !

Le comble est que le personnel trouve ces locaux complètement inadaptés, par exemple : la D.D.A.S.S. reçoit des personnes venant exposer leurs problèmes familiaux sur les plateaux sans cloison, de plus, ils mettent en danger la santé des agents y travaillant :

- éclairage au néon toute la journée
- les responsables techniques reconnaissent qu'actuellement des poussières de laine de verre calcinées flottent dans l'air .

Le personnel est d'autant plus mécontent qu'il était prévu une infirmerie au rez de chaussée pour les divers services installés à la M.A.N. (500 personnes). Mais le Préfet sans même consulter le Comité de Gestion de la M.A.N. a pris la décision d'installer dans l'infirmerie un de ses services (le service des permis de conduire) .

Pour toutes ces raisons le personnel s'est fâché . Il a envahi en masse, par deux fois, les locaux de l'ex-infirmerie, début décembre Avant Noël, une centaine de personnes, appartenant à la M.A.N.; ont "filtré" la circulation sur la ligne de pont en distribuant des tracts

5

aux automobilistes . Cette opération de popularisation a reçu un accueil favorable de la part des automobilistes malgré le ralentissement causé.

Malgré cela, le Préfet faisait semblant d'ignorer les revendications, aussi, le mouvement c'est durci . Le mardi 14 janvier à 10 heures, une centaine de personnes appelées par l'intersyndicale (CGT CFDT , FO), sont descendues de nouveau pour envahir les locaux de l'ex-infirmerie . Sur place a été prise la décision de déménager les locaux occupés par les services des permis de conduire, ce qui a été fait dans la bonne humeur. Une demi-heure après, tout les meubles qui s'y trouvaient étaient entassés dans le hall d'entrée .

Cette fois l'action a semble-t-il troublé la passivité coutumière des autorités gestionnaires. En effet, pendant le déroulement de l'action se tenait à la Préfecture le Comité de Gestion de la M.A.N. présidé par le Sous-Préfet. A 10h45 le Sous-Préfet informé de la manifestation de la M.A.N. a dû quitter la séance pendant près d'une heure .

Le sous-Préfet revient et déclare : "c'est un enfatillage, une plaisanterie d'étudiants, indigne de personnes majeures". Il ressort de la salle puis revient. Résultat, une audience serait accordée très prochainement aux représentants syndicaux .

Cette entrevue entre le Préfet et l'intersyndicale a eu lieu le samedi 24 Janvier. La discussion est restée sur un terrain hautement philosophique, volontairement choisi par le Préfet pour éviter les points précis :

" Toutes vos revendications sont d'ordre secondaires... Dans notre système libre et démocratique, j'ai été désigné par l'élection présidentielle, et je décide " .

Le seul point positif qui ressort de l'entrevue, est l'éventualité implicite de la restitution prochaine des locaux de l'infirmerie, ce qui montre bien que seule l'action directe engendre des résultats positifs, et non ce qu'ils osent appeler "concertation" ou "participation" .

Mais la lutte va continuer car le personnel veut à terme quitter la M.A.N.

Des travailleurs de la M.A.N.

OPERATION "FREINONS NOUS-MEMES LES PRIX"

A la suite de l'action entreprise l'année dernière par le Comité d'Action des habitants d'Orvault contre la hausse des prix (en particulier une vente directe de viande organisée par le Comité et des paysans travailleurs), et à la suite aussi des campagnes menées par les organisations syndicales des familles, contre l'inflation et la T.V.A., deux actions dans des grands magasins ont eu lieu au cours du dernier trimestre de 1974 :

1 - L'ACTION SUR RECORD : UN SUCCES COMPLET.

La première, le 17 Novembre 1974, s'est déroulée au magasin RECORD NORD : une trentaine de personnes réunies par le Comité d'Action des habitants d'ORVAULT ont refusé de payer la T.V.A. sur les produits de première nécessité. Cette action a été un succès complet :

- La Direction de RECORD a accepté de ne pas faire payer la T.V.A.
- Des clients présents dans le magasin, une centaine, ont emboîté le pas aux manifestants et ont aussi soustrait la T.V.A. du prix de leurs achats.
- Enfin, la presse régionale et même nationale (R T L, Le Monde) ont rendu compte de cette réussite.

Il ne fallait pas en rester à une action purement locale, mais élargir l'action en mobilisant cette fois plusieurs quartiers.

2 - A CARREFOUR : LA DIRECTION APPELE LA POLICE.

C'est pourquoi, après des réunions regroupant non seulement des gens d'ORVAULT, mais aussi de SAINT HERBLAIN, du Bout des Pavés, de REZE, des Dervallières, de Ste LUCE, environ 70 à 80 personnes se sont retrouvées à CARREFOUR le 21 décembre 1974. Après un moment, elles se regroupaient devant quatre caisses, en refusant de payer la T.V.A. et en distribuant des tracts et des ballons gonflables porteurs de slogans contre la hausse des prix, et la T.V.A..

Les réactions des autres clients étaient plutôt favorables : pas d'impatience aux caisses, certains faisaient déjà leurs calculs pour retrancher la T.V.A., d'autres entamaient une discussion. Mais la Direction de CARREFOUR, tout en se disant personnellement en désaccord avec la T.V.A. refusait de céder et faisait appel à la police. Un inspecteur de la police urbaine est venu discuter et essayer, en vain, de relever l'identité de quelques manifestants. Devant le refus des manifestants de s'incliner et arguant de la sécurité du magasin, des estafettes de police ont été appelées.

.../...

7

Les manifestants ont alors estimé qu'un affrontement direct avec les forces de police n'apporterait rien de positif. Ils ont donc abandonné leurs chariots aux caisses et sont partis groupés en criant : "le client est roi", "Père Noël c'est du Bidon", "A bas la T.V.A."

3 - MALGRE TOUT, UN BILAN POSITIF.

Bien que n'ayant pas réussi à imposer la soustraction de la T.V.A., les participants pensent que cette dernière opération a été plutôt positive :

- on pouvait noter la participation de militants et militantes de l'A.S.F., bien que la direction de cette organisation n'ait pas été favorable à cette action,
- la presse locale (les journaux, l'ORTF) ont encore fait écho à cette action,
- les manifestants n'ont rencontré aucune hostilité parmi les clients, au contraire,
- il a été possible de distribuer aux nombreux clients les tracts explicatifs, dont voici un extrait :

" La T.V.A. sur les produits de première nécessité frappe lourdement les familles de travailleurs ... :
"une famille qui dépense 200 F. par mois verse ainsi à l'Etat
"un impôt indirect de plus de 3 000 F. par an !

"C'est un impôt injuste, d'autant plus insupportable que notre pouvoir d'achat se dégrade...

"De plus, cet impôt est en pourcentage du prix de vente : il augmente quand les prix augmentent : c'est une des raisons de l'inflation d'autant plus que l'Etat y gagne ..."

4 - UNE FORME DE LUTTE A DEVELOPPER.

Cette forme d'action directe contre la hausse des prix représente une première forme de lutte et d'organisation contre l'exploitation des travailleurs en dehors de leur lieu de travail. Il reste à donner un prolongement à cette lutte en trouvant d'autres formes d'actions et aussi d'autres buts :

Si important que soit le problème de la T.V.A. et sa répercussion sur l'inflation, les causes premières de celle-ci ne sont pas seulement l'attitude de l'ETAT, mais surtout la course aux super-profits à laquelle se livrent les firmes agro-alimentaires et les grands magasins.

Un groupe de participants.

12 MANDATS D'AMENER POUR DES SYNDICALISTES AGRICULTEURS
DE LOIRE ATLANTIQUE

A la suite des manifestations agricoles du 19 juillet à SAINT NAZAIRE (délestage des frigos pour protester contre les importations et les bas prix de la viande à la production), 24 agriculteurs sont convoqués comme témoins devant le juge d'instruction à SAINT NAZAIRE.

Ils refusent de se rendre à la convocation ne voulant pas devenir accusateurs de ceux qui ont participé à une action syndicale concernant l'ensemble des agriculteurs.

Une trentaine d'agriculteurs sont alors convoqués en commission rogatoire et opposent le même refus à la convocation individuelle.

Le 16 janvier, au petit matin, la police munie d'un mandat d'amener, entraîne 4 inculpés et 8 témoins au Tribunal de St NAZAIRE. Le pouvoir ne lésine pas sur l'emploi de la force publique : 7 policiers et deux voitures pour venir chercher une seule personne à MONTBERT ! Une autre a beaucoup de peine à obtenir d'aller chercher son manteau pour le voyage. Un troisième doit menacer de faire ses besoins dans la camionnette pour obliger l'escorte à arrêter le long de la route !

"Les 12 agriculteurs se retrouvent individuellement devant le juge, mais ils ne répondent chacun que par une déclaration collective préparée à l'avance où il est rappelé que l'action du 19 juillet a été organisée par les structures syndicales départementales et que plusieurs milliers d'agriculteurs y ont participé".

Dans l'après-midi du 16, plus de deux cents agriculteurs alertés se réunissent au carrefour de la Moère, pour faire le point et organiser la défense au cas où la répression continuerait.

Les participants remarquent, au cours de la rencontre, l'attitude suspecte d'un "journaliste" venu prendre des photos du groupe ; incapable de fournir des renseignements précis sur son identité, et sa profession, celui-ci s'est vu confisqué son rouleau de pellicule par les manifestants.

Les journalistes d'Ouest-France devaient protester le lendemain contre l'usurpation du titre de journaliste.

La répression continue à se renforcer sur l'Ouest. Plus de cent syndicalistes ont été interrogés et inculpés dans le Finistère, le Morbihan, la Loire-Atlantique, la Vendée et la Charente Maritime.

Les amendes pleuvent : 700 F. pour chacun des témoins qui a refusé le témoignage individuel devant le juge ; des dommages et intérêts à verser, de la prison avec sursis, un mois de prison ferme et 9 avec sursis pour Edouard MORVAN, paysan-travailleur du Morbihan.

Correspondant A.P.L.

COMMUNIQUE DU MOUVEMENT AUTONOME DES PORTUGAIS IMMIGRES (M.A.P.I.)
A PROPOS DE L'OCCUPATION DU CONSULAT PORTUGAIS

Depuis le 25 avril et la chute du régime fasciste au Portugal, des militants isolés auparavant se sont regroupés dans le M.A.P.I., estimant que les événements politiques au Portugal rendaient indispensable la formation d'une organisation pour développer une activité politique au sein de l'immigration.

L'immigration portugaise totalise 2 200 000 personnes dans le monde et en FRANCE 812 000. Elle représente 1/4 de la population du Portugal et 40 % de sa population active. Les travailleurs immigrés, bien que hors de leur pays, sont donc des Portugais à part entière et ont une importance capitale pour l'économie puisque le total des devises qu'ils envoient au Portugal est supérieur au chiffre global des exportations.

L'occupation du Consulat par M.A.P.I. a eu lieu parce que nous ne pouvons pas accepter :

- 1 - Que les Ambassades et Consultats soient le refuge des fascistes de l'ancien régime et le lieu où se réorganisent les forces réactionnaires.
- 2 - Que le Ministère des Affaires Etrangères portugais continue d'ignorer le problème, se contentant de déplacer timidement quelques diplomates.

Nous considérons que l'immigration a le droit d'exiger une administration démocratique et qui corresponde à ses aspirations les plus profondes. Nous ne comprenons pas que les Autorités Portugaises n'aient rien fait à ce niveau comme si l'immigration ne faisait pas parti intégrante du Peuple portugais et qu'elles aient ignoré les démarches répétées du M.A.P.I. concernant le problème.

C'est pour ces motifs que nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'agir ; et nous avons voulu aussi, par cette action, soutenir les forces politiques portugaises les plus révolutionnaires sachant que jamais rien n'est acquis d'avance et que la démocratisation du Portugal et son avenir politique dépendent du Peuple et de chacun d'entre nous.

D'autre part nous ne pouvons être d'accord avec la conception qu'a le Ministère des Affaires Etrangères, des services consulaires. Nous ne pensons pas qu'un fonctionnaire de carrière ignorant tout des problèmes des travailleurs puisse répondre aux besoins de l'immigration.

.../...

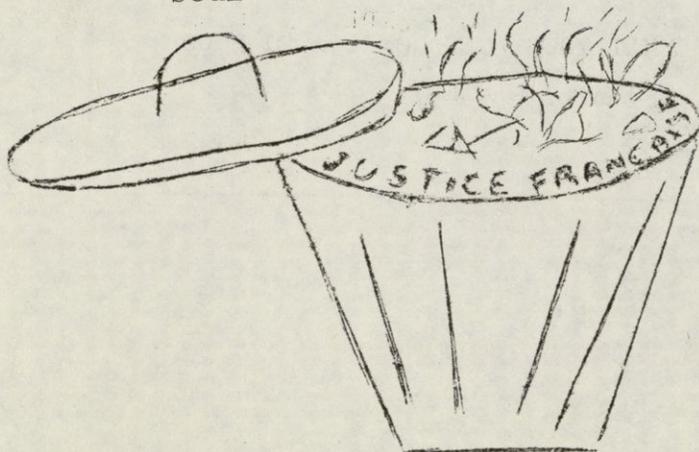
REVENDICATIONS ET REPRESSION A LA
MAISON D'ARRET DE NANTES

(Communiqué par le C.A.P. de Nantes)

"Jojo l'embrouille" vient de nous faire par-
-venir de ses nouvelles. Joël est surtout connu à la Maison
d'Arret comme une sorte de délégué des prisonniers. "Abonné"
depuis 10 ans environ à la prison, où il a passé plusieurs
années par petites tranches, (emprunts de voitures_ DS exclu-
-sivement, petites bagarres, interdiction de séjour non res-
-pectée) il est aimé de tous ceux qui fréquentent ce lamen-
-table établissement, pour sa bonne humeur et son sens de
l'entr'aide : toujours prêt à revendiquer quand la situation
l'exige .

Incarcéré aux "prévenus" depuis cet été pour
avoir un petit peu écrasé le sinus d'un policier , Joël ne
pouvait plus exercer son office de coiffeur à la Maison d'Ar-
-ret , jugé parait-il trop propice aux "embrouilles" .Aux
"chaises", seul atelier de la Maison d'Arret, où le travail
se fait rare, Joël et 9 de ses camarades viennent d'écrire
à Mme Dhorlac pour protester contre leur chômage . C'est
sans doute la raison pour laquelle il s'est trouvé transférer
à Angers, quinze jours à peine avant son procès en Correc-
-tionnelle à Nantes . Application de la politique des réfor-
-mes sans doute ...

Joël sera jugé le 29 janvier . Il risque
plusieurs mois de prison au moins, la confirmation
de la "trique" (interdiction de séjour) et sur-
-tout la tutelle pénale . Il ne doit pas se trouver
seul en face de ses juges .



II

Lors de nos précédentes démarches nous avons proposé que les services consulaires soient dirigés ou coordonnés par des militants immigrés qui de part leur fonction seraient plus aptes à résoudre les problèmes de cette fraction du Peuple portugais qui vit à l'étranger.

Voilà le sens de notre action au Consulat qui n'est qu'une étape dans notre travail politique auprès de l'immigration. Nous sommes à la disposition des organisations françaises qui désireraient s'informer des problèmes de l'émigration et du Portugal.

M.A.P.I. - Valdemar Martins Pinho - 26 rue Jean Jaurès
44 000 NANTES.

o
o o

A propos des luttes antimilitaristes

Les antimilitaristes nous proposent cette semaine deux tracts :

Le premier a été sorti par les objecteurs durant leur grève de la faim du 5 ou 13 décembre. Nous rappelons que cette action a été un succès, Francis BORGNIAT ayant été libéré le 13 décembre. Cependant, Francis n'a été réformé que provisoirement (son coefficient poids-taille étant devenu trop faible !!!).

Le deuxième, de soutien aux insoumis, a été distribué dans les rues de NANTES le 22 janvier. Nous précisons que Jean BRETONNIERE insoumis membre de l'ICI, arrêté le 9 janvier ayant immédiatement commencé une grève de la faim fut réformé le 23 janvier et a cessé alors sa grève.

L'EQUIPE D'ANIMATION A.P.L. SE REUNIT TOUS LES LUNDI A 20 h 00
A LA LIBRAIRIE 71 (29 rue Jean Jaures-NANTES)
PERMANENCE TELEPHONIQUE: 73 82 48

POURQUOI UNE GREVE DE LA FAIM ?

Francis BORGNIAT, en juin 1973, fait une demande de statut d'objecteur de conscience. Au ministère des Armées, on le lui refuse en prétextant que la phrase suivante, contenue dans sa demande:

" s'il est légitime de préparer les hommes à la guerre, alors il est légitime de sortir dans la rue avec une mitaillette ", fait la preuve qu'il n'est pas " opposé en toutes circonstances à l'usage personnel des armes ".

Dés lors, Francis est insoumis. Il commence, avec les objecteurs, un tour de France cycliste antimilitariste lorsqu'il est arrêté à Bourgneuf-en Retz, le 28 juillet 1974. Depuis, il est incarcéré à la prison de Rennes (écrivez-lui: 56 Bd Jacques Cartier 35000 Rennes).

Après quatre mois de détention préventive, il commence une grève de la faim le 24 novembre pour protester contre la détention pour des idées différentes des idées officielles, pour le droit à l'objection à tout moment et pour tout motif.

Par solidarité, Etienne Dollet, Gérard Olive, Bernard Renou, objecteurs-insoumis à l'office National des Forêts (ONF) entament une grève de la faim, 7 rue Henri IV, depuis le 5 décembre.

Ils protestent également contre:

+ les ordonnances du 5 janvier 1959 qui permettent au gouvernement de mobiliser et réquisitionner militaires et civils, hommes et femmes, sous la même autorité et les mêmes obligations en cas de menace. Cette menace peut-être un conflit nucléaire aussi bien qu'une grève gênante. Ces ordonnances ont déjà été appliquées aux mineurs des Charbonnières de France qui étaient en grève en 1963. Tous ceux qui refusaient l'application de ces ordonnances pouvaient être considérés comme déserteurs et alors passibles des tribunaux militaires.

+ le décret de Brégançon qui leur institue une discipline quasi-militaire (punitions, permissions, interdiction de se réunir, de s'organiser, de s'exprimer etc...).

+ l'affectation autoritaire à l'ONF, qui vise à faire d'eux une main d'oeuvre à bon marché.

Ils demandent:

+La suppression de toute juridiction militaire (pourquoi deux lois, une pour les civils, une autre pour ceux qui effectuent leur service national ?).

+La suppression de l'article 50 qui interdit de faire connaître la loi sur l'objection;

+Le service civil égal en durée au service militaire.

Des réformes indispensables s'imposent au statut d'objecteur,

Por soutenir Francis Borgniat, victime du statut actuel, des comités de soutien ont également entamé des grèves de la faim à Rennes, à Lorient.

LE SERVICE MILITAIRE N'EST PAS OBLIGATOIRE

LE SAVIEZ-VOUS ?

ARTICLE 41 DU CODE DU SERVICE NATIONAL.

"Les jeunes gens qui, avant leur incorporation, se déclarent en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques, opposés en toutes circonstances à l'usage personnel des arm s, peuvent être admis à satisfaire aux obligations du service national dans les conditions prévues par la présente section, soit dans une formation militaire soit dans une formation civile assurant un travail d'intérêt général".

Pour tous renseignements, s'adresser au:

CSOC 57, rue des Hauts Pavés 44000 Nantes

Permanences: Jeudi de 20h à 22h.

Soutien financier : Michel BARRAUD

C.C.P. 3 121 49 B . - NANTES

GALA DE SOUTIEN AVEC LES COMPAGNONS DE MISAINÉ

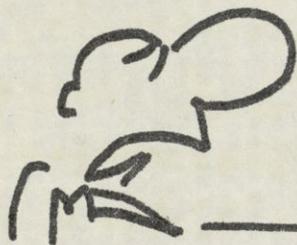
VENDREDI 13 DECEMBRE 1974 A 20 H 30

IMP.SPE.CSOC

A LA FRATERNITE PROTESTANTE

3, rue Amiral Duchaffault.

— Savez-vous, Monsieur, qu'au mois d'Octobre
les insoumis Allemands, Suisses, Italiens, Français ont
formé la première Insoumission Collective Internationale (I.C.I.)



— Là, Monsieur, vous m'étonnez
La radio et la T.V. n'en ont pas parlé...



— Cela n'a rien d'étonnant, Monsieur, leurs idées sont
si évidentes et séduisantes que personne n'en parle. Écoutez plutôt:
" le militarisme fondé sur la hiérarchie, l'embrigadement et l'exploitation des travailleurs
est dangereux dans ses perspectives humaines, politiques et idéologiques. "



— Évidemment, Monsieur, vous m'en direz tant
Moi-même je me suis souvent dit.....
... mais, plus bas, voulez-vous,
Plus bas....



Non, Monsieur, je ne me taisais pas!

Nous ne pouvons accepter plus longtemps que l'on dicte nos vies.
Nous affirmons notre volonté de faire bloc face à l'armée.



— D'accord, allons-y
c'est le moment!



3 NANTAIS du groupe Insoumission
Collective
Internationale

Sont actuellement emprisonnés.

Michel Macé (de Cambron - 44)

Jean Bretonnière (de la Haie-Fouassière 44)

François Feutren

D'autres sont encore en liberté...

Tous ont besoin de vos idées et de votre soutien

Soit : c.s.o.c. 57 rue des Hauts-Pavés 44000 - NANTES

Lionel Godrie C.C.P. 2670-83 NANTES

